

Compte rendu du conseil municipal du 16 Novembre 2020

Séance de l'an DEUX MILLE VINGT le 16 NOVEMBRE, les membres du Conseil municipal de la Commune de LA CHAUSSEE SUR MARNE se sont réunis à 19 HEURES à la salle Communale à LA CHAUSSEE SUR MARNE sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Frederic AGNUS, Stéphane AUBRY, André CASTAGNA, Thierry COPPIN, Thomas DELACOURT, Jean-François DUGOIS, Mickaël GIBONI, Jimmy LAMBERT, Cécile PERRAUD, Stéphanie PERROUD, Patricia SALERNO, Bruno SALERNO, Amélie TENDART.

Absents excusés : Didier Clément donne pouvoir à M. André Castagna

Luc Pierrot donne pouvoir à M. Thierry COPPIN.

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu de la séance du 14 Septembre 2020, M. le Maire déclare la séance ouverte. Conformément à l'article L.2121.15 du code des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'une ou un secrétaire de séance. Jean-François DUGOIS accepte de remplir cette fonction.

Avant l'ouverture de la séance MME Audrey JEHANNO, chargée de production à l'Association des Furies, nous a présenté **LE THEATRE DES ROUTES**. Il conviendra de délibérer à ce sujet pour inscrire cet évènement au programme des animations 2021.

I – Délibérations supplémentaires

A l'unanimité le Conseil donne un avis favorable à l'ajout de deux délibérations supplémentaires : - contrat de travail de MME Virginie MAUGER – commission locale des transferts de charges.

II – Bons d'achat cadeaux de fin d'année pour le personnel communal

A l'unanimité le Conseil décide de proratiser le montant des chèques cadeaux pour le personnel communal en fonction du temps de travail de chacun pour un montant de 360 €.

Il s'avère que ce point aurait dû être validé par le Comité technique du Centre de Gestion. Cette modification lui sera transmise pour approbation

III – Baisse de l'indemnité de M. Le Maire

A l'unanimité et faisant suite à la demande de M. André CASTAGNA, il a été voté une baisse de son indemnité de fonction de 20% à compter du 1^{er} Janvier 2021.

IV – Demande de subvention de la Coopérative scolaire

La Coopérative scolaire a fait une demande de subvention pour un projet pédagogique de jardinage. A l'unanimité une subvention de 100 € leur a été accordée.

V – Information sur la situation financière

M. Le Maire nous informe d'une situation financière difficile. Le budget 2020 présente un résultat négatif à ce jour de 61.687,52 €.

VI – Contrat de travail de MME Virginie MAUGER

A l'unanimité, le contrat de travail de MME Virginie MAUGER, concernant son activité à la Poste et la mairie de 16h, ne sera pas renouvelé. Un nouveau contrat de travail de 10 heures lui sera proposé.

VII – Commission locale d'évaluation des charges transférées

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la délibération de la Communauté de Communes Champagne et Der, concernant la participation de la commune aux charges transférées.

M. Castagna et les Maires de deux autres communes concernées ont porté une réclamation concernant un écrêtement pour le fonds de concours sur le dépassement du revenu des éoliennes. A l'unanimité, tous les Maires ont voté pour l'annulation de cette participation. Pour notre commune cela représente un gain de 6.635€ pour 2020 et un rappel de 4.706€ pour 2019. On peut remercier M. le président de la ComCom et tous les Maires pour cette bonne entente des élus communautaires.

Questions diverses :

Pour l'ancien bâtiment de la poste, le changement d'affectation des locaux n'avait pas été déclaré. Nous avons obtenu une baisse de la taxe foncière pour 2020 et un rappel 2019 soit un peu plus de 2.000€.

Monsieur le premier adjoint et son équipe de bénévoles ont commencé les travaux de pose des bancs.

Le conseil municipal donne un avis favorable à la remise en double sens de la Rue du Colonel Caillot. Le conseil départemental aussi.

M. le Maire clôt les débats, remercie les Conseillers Municipaux et lève la séance à 21h30.

Le Maire – André CASTAGNA